

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Budget prévisionnel 2015

1. Dépenses 19 500 €

1) Animation de la CLI (recherche documentaire, préparation et organisation réunions, rédaction d'actes administratifs, contacts divers ASN-ANCCLI- collectivités, courriers, participation aux réunions de chargés de missions) : 0,10 ETP (22 jours/an) d'un agent de catégorie A, évalué à 10 500 € (en coût global)	7 000 €
2) Secrétariat (rédaction, frappe, assistance) : 0,10 ETP d'un agent de catégorie C évalué à 3 000 €	3 000 €
3) Photocopies, affranchissements, téléphone	1 000 €
4) Location des salles de réunion	1 000 €
5) Cotisation ANCCLI	1 000 €
6) Documentation	1 000 €
7) Frais de déplacement	2 000 €
8) Maintenance et actualisation du site Internet : 0,05 ETP (11 jours/an) d'un agent de catégorie A, évalué à 3 500 €	3 500 €

1. Dépenses 19 500 €

Moyens fournis par le Conseil général :	
en nature	13 500 €
dépenses directes	1 000 €
Subvention de l'ASN	5 000 €

Le Président de la commission
Député

Signé

Claude de GANAY